

Test n°3



Bisotherm®

La pierre isolante née des volcans



Résistance au feu

Le test

Un bloc Bisotherm® est soumis pendant 3 heures au feu d'un chalumeau au gaz à une température de 600°C.

Le résultat

Après 3 heures, le bloc ne brûle pas, aucune déformation ne se produit. Après le test, le bloc reste intact.

La conclusion

Réalisé en matériau incombustible, les blocs Bisotherm®, permettent la réalisation de maisons plus sûres, avec des murs extérieurs résistant au feu.

Le + pour vous

En cas de sinistre, aucun dégagement de gaz nocif ne se produit, un plus pour votre santé.

Depuis 2002, les matériaux de construction sont classés selon les Euroclasses. Sept catégories désignées par une lettre majuscule de A1 à F ont été définies pour les produits destinés aux murs et aux plafonds (classement décroissant).

Tableau de codification des Euroclasses selon NF EN 13501-1

EUROCLASSES			EXIGENCES
A1	-	-	Incombustible
A2	s1	d0	M0
A2	s1	d1	M1
A2	s2	d0	M1
A2	s3	d1	M1
B	s1	d0	M1
B	s2	d1	M1
B	s3	-	M1
C	s1	d0	M2
C	s2	d1	M2
C	s3	-	M2
D	s1	d0	M3
D	s2	d1	M4
D	s3	-	(non gouttant)
Toutes classes autres que E-d2 et F			M4

Tableau des caractéristiques techniques de Bisotherm®

Catégorie de bloc / mortier allégé	Vbl2 / LM 21 (LMII)		
Epaisseur du mur (en cm)	24	30	36,5
Résistance au feu	F 180 - A		

Les blocs Bisotherm® font partie de la catégorie A1 (matériau incombustible).